



L'an deux mille vingt-six le 5 du mois mars s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brin sur Seille, après convocation légale du 20 février 2026, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. SALVE Olivier - M. THOURON Jean Marc -M. RAKOTONDRAMANITRA Haja
 M. GRANDADAM Daniel - M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie – M. FAUCHEUR Dominique - Mme MARANDE Carole - M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques- M. HENQUEL Patrick - Mme SCHEFFLER Véronique –M. FEGER Serge
 M. GUEZET Philippe - Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina – M. MATHEY Dominique
 M. GAY Gérard M. THOMAS Claude – M. POIREL Patrick - M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine
 M. MEVELLEC Mickaël - M. L'HUILLIER Nicolas - M. BECKER Bernard - M. FRANCOIS Vincent – M. DIEDLER Franck
 M. GUILLAUME Geoffrey - M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MICHEL Olivier
 M. BASTIEN Claude – M. MOUGINET Dominique - Mme ROJAS Magali - M. MATHIEU Denis – M. BONAFFINI Sylvestre
 M. CERUTTI Alain - M. GOETZ Sébastien

Procurations : Mme KLINGELSCHMITT Agnès à M. THOMAS Claude – M. BARTHELEMY Philippe à M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony

Excusé(s) : M. JOLY Philippe –

Secrétaire de séance : M. GUEZET Philippe

L'assemblée dénombreait **44 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 41

Pouvoirs : 3

Excusés : 1

Votants : 44

Date d'affichage : 10 mars 2026

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 44

Contre :

Absentions :

FINANCES

20_03_2026

Budget principal – Ajustement de l'autorisation de programme et crédits de paiement – 2024-9415 réalisation d'une voie verte Dommartin / Agincourt

Nicolas LE GUERNIGOU, vice-président en charge des finances rappelle l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) ci-dessous, relative à la réalisation d'une voie verte sur Dommartin Agincourt votée en avril 2024 :

DEPENSES			Crédits de paiement		
N° AP	Libellé	Montant AP TTC	Crédits paiement 2025 TTC	Crédits paiement 2026 TTC	Crédits paiement 2027 TTC
2024-9415	Réalisation d'une Voie verte Dommartin Agincourt	2 000 000.00 €	55 000.00 €	200 000.00 €	1 745 000 €

RECETTES			Crédits		
N° AP	Libellé	Montant AP TTC	A percevoir 2025	A percevoir 2026	A percevoir 2027
2024-9415	Subvention	1 333 334.00 €	1 500 €	0.00 €	1 331 834 €
	FCTVA	328 080 €	0.00 €	41 830 €	286 250 €

Compte tenu de l'avancée du dossier, il propose de modifier l'autorisation de programme comme indiqué ci-dessous :

DEPENSES			Crédits de paiement			
N° AP	Libellé	Montant AP TTC	Déjà payé avant 2026 TTC	Crédits paiement 2026 TTC	Crédits paiement 2027 TTC	Crédits paiement 2028 TTC
2024-9415	Réalisation d'une Voie verte Dommartin Agincourt	2 076 000 €	10 560 €	76 000 €	200 000 €	1 800 000 €

RECETTES			Crédits			
N° AP	Libellé	Montant AP TTC	Déjà perçu avant 2026	A percevoir 2026	A percevoir 2027	A percevoir 2028
2024-9415	Subvention	885 000 €	0 €	0 €	88 500 €	796 500 €

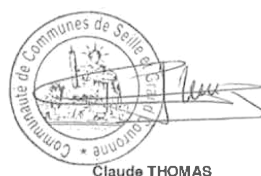
Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Valide** l'ajustement de l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) 2024-9415 réalisation d'une voie verte Dommartin Agincourt comme suit :

DEPENSES			Crédits de paiement			
N° AP	Libellé	Montant AP TTC	Déjà payé avant 2026 TTC	Crédits paiement 2026 TTC	Crédits paiement 2027 TTC	Crédits paiement 2028 TTC
2024-9415	Réalisation d'une Voie verte Dommartin Agincourt	2 076 000 €	10 560 €	76 000 €	200 000 €	1 800 000 €

RECETTES			Crédits			
N° AP	Libellé	Montant AP TTC	Déjà perçu avant 2026	A percevoir 2026	A percevoir 2027	A percevoir 2028
2024-9415	Subvention	885 000 €	0 €	0 €	88 500 €	796 500 €

- **Autorise** le président à procéder à la liquidation et au mandatement des dépenses correspondantes aux crédits de paiement 2026 sus indiqués.
- **Précise** que les dépenses seront financées par les subventions, et l'autofinancement.



Claude THOMAS
 2026.03.10 10:09:10 +0100
 Ref:10588659-15966833-1-D
 Signature numérique
 le Président

Claude THOMAS